

CE QU'ILS COUTENT

On sait déjà ce que les sauvages coûtent au gouvernement du Canada.

Une affaire de \$1,500,000 par année, et encore ne réussit-on pas à les satisfaire entièrement.

Les Etats Unis ne sont pas mieux partagés que nous à cet égard.

Leurs sauvages leur donnent assez souvent du fil à retordre et le gouvernement a dû dépenser des sommes énormes pour leur venir en aide.

On a même calculé que, fait remarquer à ce sujet l'un de nos confères de Québec, les sauvages ont coûté aux Etats Unis la somme incroyable de \$225,000,000, depuis 1812. Et dans ce calcul, l'on ne comprend pas les frais de l'envoi de troupes pour les tenir en respect.

REMARQUES JUDICIEUSES

M. F. Gagnon publie sous sa signature, dans son vaillant journal Le Travailleur, les judicieuses remarques qui suivent :

On a parlé d'élever un monument à Louis Riel, aux Etats-Unis, monument dont les Canadiens de ce pays payeraient le coût. Laissons d'abord le Manitoba et le peuple Métis élever le premier monument à Louis Riel. Nous ne sommes pas opposés à l'érection de monuments, car la reconnaissance d'un peuple envers ceux qui l'ont glorifié par leurs actes, leurs paroles ou leurs services, est toujours digne d'admiration.

ON MENACE D'ASSASSINER LE PRINCE DE GALLES

Londres, 20.—Une grande sensation a été produite vendredi dernier.

Un jeune homme et sa femme, John et Sarah McGee, ont été arrêtés pour avoir voulu extorquer de l'argent du prince de Galles en lui écrivant des lettres menaçantes. Il paraît qu'ils ont écrit deux lettres demandant \$750.00 et déclarant que s'ils n'obtenaient pas cet argent, la vie du prince serait en danger.

On écrivait aux personnes en question une lettre le leur déclarant que s'ils voulaient se rendre à l'heure indiquée à un endroit désigné à cet effet, ils recevraient la somme demandée. Le matin, les McGee tombèrent dans le piège. On croit que McGee est membre d'une société secrète et qu'il a reçu l'ordre de tuer le prince de Galles, Ne voulant pas se rendre coupable de ce forfait, il demandait de l'argent pour s'échapper du pays.

DÉCOUVERTE

On vient de découvrir au Grand Manant un rocher, usé par les flots et sur lequel on distingue encore quelques caractères alphabétiques. C'est ainsi que l'on reconstitue parfaitement la lettre V, et la lettre X. Plusieurs savants et érudits sont à l'étude pour trouver une solution à cette curiosité.

UNE JOLIE FETE

Hier après-midi, à 3 heures, en l'église de Ste Anne, il y a eu un réception d'Enfants du Sacré-Cœur. M. l'abbé Prud'homme a présidé la cérémonie et a prononcé un éloquent sermon de circonstance. Un salut solennel du Saint-Sacrement a couronné la fête, donnant à cette occasion aux élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes de se faire entendre du chant très bien préparé.

UNE CHARMANTE SOIRÉE

Le concert d'hier soir au Théâtre Royal a été couronné d'un magnifique succès, au point de vue de l'art et de la charité. Il y avait salle comble, et les divers articles du programme ont été enlevés avec beaucoup de succès et applaudis avec chaleur.

Mais nous allons oublier MM. O. Labelle et Desrivères, qui ont rendu "La conversion d'un pêcheur" avec le talent qu'on leur connaît. Enfin, M. le grand vicaire Routhier, qui était présent, remercia avec effusion de cœur, au nom des déshérités de la fortune, tous ceux qui avaient contribué au succès de la soirée, les artistes surtout qui savent mettre si généreusement leur talent au service des œuvres pieuses et charitables.

ELECTIONS

Les élections pour la présidence et les différentes charges de la Congrégation des Filles de Marie-Immaculée de la paroisse Ste Anne ont donné le résultat suivant, savoir : Mademoiselle Marie Dagenais, présidente ; Melle Emma Giroux, 1ère vice-présidente ; Melle Delvina Goulet, 2e vice-présidente ; Melle Cordelia Paquette, 1ère assistante ; Melle Malvina Tassé, 2e assistante ; Melle Céline Dionne, 1ère organiste ; Melle Agnès Durocher, 2e organiste ; Melle Victoria Archambault, secrétaire ; Melle Dulcinie Brault, trésorière ; Melle Cordelia Robert, 1ère Sacristine ;

Melle Mathilda Laliberté, 2e sacristine ; Melles Elzire Crochetière, Emma Langlois, Corine Robillard, conseillères ; Melles Léa Barrette, Onésime Chamberland, portières ; Melles Alvine Bois, Héène Bernard, Eulalie Thomas, Sophie St Martin, Arthémise Chénier, Délima Barrette, Marguerite Valade, Emalie Duval, infirmières ; Melles Marie Dagenais, Céline Giroux, Emma Langlois, Elzire Crochetière, Onésime Chamberland, Delvina Goulet, Corine Robillard, Parmelia Archambault, Julienne Dagenais, Délima Paquette, Emma Labelle, Julie Desjardins, Caroline Lorm, Eugénie Tassé, Léonie Carter, Rebecca Desvarennes, Anna Arsenault, Eugénie Lécuyer, Précieuse Crochetière, Delphine Rochon, Malvina Lauzon, Lévi-na Goulet, Ananda Lajoie, Arthémise Maheux, Phalstine Labelle, choristes.

LE MONDE ET LA VILLE

M. J. Tassé, M. P., est arrivé en cette ville samedi. Son Honneur le maire McDougall a invité un certain nombre d'amis à un banquet qui aura lieu demain soir au Club House, rue George.

Grande matinée au patronage à roulettes. Plusieurs magnifiques présents à chaque demoiselle et aux enfants. Une dernière répétition de chant pour la fête de Noël, à la basilique, aura lieu au jubé de l'orgue, mercredi soir, à 8 heures précises, au lieu de mardi, tel qu'annoncé.

Les funérailles de feu M. M. chael O'Keefe ont eu lieu hier après-midi. Au-delà de 300 citoyens composaient le cortège funèbre, ayant voulu payer ainsi un dernier tribut d'estime à la mémoire du regretté défunt.

Huites à tres bon marche, venant d'être reçues chez McDowell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Judi dernier, près de Richmond, la résidence de M. William Brown a été détruite de fond en comble par un incendie. Elle n'était pas assurée, pareil-il, et renfermait un mobilier considérable et une certaine somme d'argent qui sont également devenus la proie des flammes.

M. Ira Morgan, préfet du comté de Carleton, ayant reçu \$50 du conseil de comté, samedi, a exprimé l'intention de distribuer cette somme à l'hôpital général, l'hôpital et l'orphelinat protestant de cette ville.

8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

Les membres de la "Conservative Workingmen's Association" ont invité leurs confrères du "Cercle Lafontaine" à assister, demain soir, à une conférence donnée par M. G. F. Stalker à leur salle de la rue Rideau.

Que tout le monde se rende au Théâtre Royal ce soir pour assister à la première représentation de "Humpty-Dumpty." M. A. Denier, dans son rôle de clown, M. Howard, comme paillassé, sont inimitables. Qu'il y ait donc salle comble.

A la basilique hier, M. l'abbé Monck a annoncé aux fidèles qu'il y aura chapel, sermon et salut à 7 heures chaque soir, aujourd'hui, demain et samedi, et qu'une basse-messe sera dite à 5 heures et demie chaque matin, demain, mercredi et jeudi, pour leur permettre de se bien préparer à célébrer la fête de Noël.

Grand carnaval la veille du jour de l'an, danses, courses, musique, etc., etc.

Les voleurs de nuit font actuellement des lurs dans le voisinage d'Ottawa. Ils ont enlevé pour \$15 d'effets à M. Charles McTavish, qui réside chemin de Montréal, et ont tenté de pénétrer dans le magasin de M. Cummings, au pont du même nom.

M. N. A. Savard vient d'être nommé agent de la nouvelle compagnie de vins Canadiens de Ste Anne de la Pêrade. Ce vin est reconnu comme étant des plus purs et d'une qualité nutritive sans égale pour les malades et les convalescents. Détaillé à \$1.40 le gallon, d'ici au jour de l'an seulement.

M. George Lecompte, un jeune canadien-français entreprenant, était de passage en cette ville la semaine dernière. Il arrive des Montagnes Rocheuses et est venu faire enregistrer, au département de l'Intérieur, les titres de plusieurs mines et carrières dont il a commencé l'exploitation là-bas. Il rap-

porte que tout est paisible au Nord-Ouest et il espère une reprise prochaine des affaires. Il a quitté Ottawa ce matin pour aller visiter sa famille qui réside à St-Sébastien, P.Q.

AVIS SPECIAUX

On demande 30 filles au magasin de chiffons, No. 257 rue Chamberland. Bons gages. Emploi permanent. Alex. Dakus, gerant.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits.

Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger ; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jupes de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No. 30.

On a besoin immédiatement de 1000 personnes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs. pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Huites à tres bon marche, venant d'être reçues chez McDowell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

DECES

En cette ville, ce matin, est décédé Léopold, enfant de J. B. Geo. Sisson, à l'âge de 21 mois. La sépulture aura lieu demain, à 4 heures p.m., et le convoi partira à No. 202 rue Dalhousie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS AUX ENTREPRENEURS DES SOUMISSIONS cachetées distinctes, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour l'Édification de Bâtiments à Peterborough, Ont." seront reçues jusqu'à MARDI, le 20e jour de Janvier prochain, inclusivement, pour l'érection d'Édifices Publics, par

LE BUREAU DE POSTE ET LES BUREAUX DE LA BONNÉTTE et du REVENU de l'Intérieur A Peterborough, Ont. On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de J. E. Belcher, architecte, Peterborough, le et après VENDREDI, le 18ème jour de décembre courant.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formulaires imprimés, et signés par les soumissionnaires mêmes. La soumission pour chaque édifice devra être faite séparément et des formules imprimées seront fournies pour chacune. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 dec. 1885

AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour le canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des maîtres de l'Est et de l'Ouest, lundi, le 25e jour de janvier prochain (1886), pour exhausser les murs des écluses, déversoirs et augmenter la hauteur des bords de cette partie du canal Welland entre Port Dalhousie et Thorold, et approfondir le bief entre Thorold et Ramey's Bend, près des travaux seront adjudés par sections.

Des cartes des diverses localités, ainsi que des plans et devis pourront être examinés à ce bureau dès et après LUNDI, le 11e jour de JANVIER prochain (1886) ; on pourra aussi s'approcher des bureaux de missions. Semblables renseignements relatifs aux travaux au nord d'Albanburgh seront obtenus au bureau de l'ingénieur local "Welland."

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement conforme aux formulaires imprimés, et dans le cas de sociétés, il faudra aussi qu'elle porte la signature particulière et indique la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé ; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de "deux mille piastres" ou plus suivant l'étendue des travaux à faire dans la section—devra accompagner les soumissions respectives ; ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux taux spécifiés dans l'offre.

Le montant exigé dans chaque cas sera mené sur la forme de soumission. Le chèque ou l'argent déposé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux Ottawa, 9 décembre 1885.

L'endroit pour acheter des EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST À L'ANTIQUÉ ET RENOMMÉ MAGASIN 101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT !

A QUICONQUE ACHÈTERA : 5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît No. 101 RUE RIDEAU.

A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

En Un Jour Après l'ordre Donné

VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

CLUB DE RAQUETTES LE CANADIEN, D'OTTAWA.

Excursion à Valleyfield, P.Q. Par le Chemin de Fer Canada Atlantique, MERCREDI, 6 Janv. 1886

Billets de retour - - \$1.50

Départ à 8 hrs. a.m. Retour Jeudi, le 7, à 8 hrs. p.m.

Billets en vente chez MM. Gagné & Cie., 277 rue Wellington.

L'HIVER ! L'HIVER ! J. CÔTE,

Importateur et manufacturier de Chapeaux, Casques, Mitaines, Capots en Fourrures, Etc.

Des avantages extraordinaires sont actuellement offerts aux Dames qui désirent se procurer des

BORDURES EN PEAUX DE DIVERSES ESPÈCES, MANTEAUX EN SOIE DOUBLES EN FOURRURE, COLLERETTES, ETC. 103, Rue Rideau.

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE

De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraître. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde. On le trouvera chez L. A. St. Louis, 1527 rue Notre-Dame. Il contient 80 pages et ne se vend que 5 cents. En voici le sommaire : Excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire—Que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre et dans le Purgatoire—Fondation de messes—Lettres de France—La messe du missionnaire—Traité de l'amar de Dieu par St François de Sales—Les amis particuliers du bon Dieu—Lettres et petits traits concernant l'œuvre—Les sentences d'or. On peut aussi se le procurer à Ottawa chez M. Eugène Tatu, No. 83 rue Waller.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

26 juillet 1884.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.